



Rhône-Alpes Région



Université Citoyenne et Solidaire

Recherche action sur les innovations
organisationnelles des acteurs de la création
d'activités artisanales et culturelles sur
l'agglomération grenobloise

Éléments contextuels du champ de la création

- Depuis 20 ans explosion du nombre de créateurs
- Encouragement du « chômeur créateur » et remise en cause du statut d'intermittent
- Création de collectifs et de structures d'accompagnement pour sécuriser des parcours de plus en plus précaires

Hypothèses de départ

- L'ESS est une réponse possible pour ces modes de structuration collective
 - non lucrativité de l'intermédiaire
 - gouvernance démocratique
- Un constat cependant: le territoire grenoblois est très dynamique mais éclaté
 - Revendication d'autonomie des organisations
 - Forte capacité d'innovation

L'intérêt pour la mutualisation

- La mutualisation comme moyen de consolidation des activités
 - Maintien de l'autonomie des acteurs
 - Économies d'échelle
 - Accroissement du public et des possibilités de mutualisation
 - Meilleure répartition du travail et cohérence territoriale.
 - Faire face à la raréfaction des financements publics

Définition de la mutualisation

La mutualisation est entendue ici comme une mise en commun.

Elle diffère ainsi de la coopération, qui signifie faire en commun, ou de l'intégration dans un groupement. Elle va également au-delà de la simple logique de partenariat.

Lorsqu'on mutualise, on délègue une partie de son autonomie puisqu'on met en commun des ressources, des projets, des compétences pour créer quelque chose de nouveau et qui ne nous appartient donc pas complètement, qui est collectivement partagé.

1^{ère} PARTiE

Synthèse de la phase exploratoire

Analyse des pratiques de mutualisation en
cours chez les acteurs de la création d'activités
sur le territoire grenoblois

1.A Présentation de l'échantillon

- L'analyse a porté sur 17 structures, par rapport aux 37 recensées
 - 13 associations
 - 3 CAE (dont 1 spécialisée dans le bâtiment)
 - 1 SCOP
 - Dont 10 dans le domaine de la culture, 3 dans les services, 3 dans l'artisanat, et 1 dans le bâtiment
- La Métro a également été interviewée sur la mise en place du réseau Créafil

1.B Pratiques repérées

- La mutualisation de l'accompagnement
 - Gestion administrative, formation
- Mutualisation immobilière
 - Logique d'hôtel d'activité
 - Logique de pépinière
 - Logique de diffusion et de mise en commun d'équipements
- Mutualisation de personnel

1.C Observations transversales

- Une mutualisation essentiellement tournée vers l'immobilier et les équipements dans une logique d'investissement
- Mutualiser pour s'inscrire dans des réseaux, communiquer et diffuser
- Des mutualisations essentiellement sectorielles

1.C observations transversales

- Un impact socio-économique peu développé
 - Peu de fonction de vente ou de production commune,
 - peu de mutualisation de trésorerie
- Très peu de postes dédiés à l'animation de la mutualisation

1.D Le réseau Créafil

- Un réseau destiné à améliorer la visibilité de l'offre d'accompagnement
- Objectif quantitatif : augmenter le nombre de porteurs de projets accompagnés en améliorant leur orientation
- Une structuration au niveau des organisations par un fonctionnement en portes d'entrées
- Peu d'impact sur l'accompagnement en tant que tel et la pérennisation des activités créées

1.C Quelles pratiques à l'extérieur?

- L'étude d'autres territoires ou de certaines organisations montrent de nouvelles possibilités en termes de mutualisation
- La réflexion sur la mise en place de services territorialisés (Comité de bassin d'emploi du Seignanx)
- Le problème de taille critique des organisations pour trouver des coopérations professionnelles

1.D Conclusions

Il semble que le but recherché soit avant tout la réalisation d'économies, avec la mutualisation d'équipement et de locaux. La mutualisation ne semble pas être prise en compte comme un moyen de développement des activités accompagnées, de structuration du secteur, et d'autonomisation.

On serait plus dans le faire à côté que dans le faire avec, il n'y a pas ou peu de coopération et de projet collectif derrière la mutualisation telle qu'elle est pratiquée par les acteurs de la création d'activités.

La taille relativement réduite de chaque organisation, et la diversité des projets accompagnés freinent les mécanismes de mutualisation interne. **Des complémentarités pourraient être trouvées au niveau du territoire.**

2^{ème} partie : Les scénarios

Quels scénarios peut-on
collectivement imaginer sur le
territoire grenoblois pour favoriser
des mutualisation externes?

2.A Une nouvelle hypothèse de travail

- 1 objectif qualitatif: comment pérenniser les activités et les emplois des créateurs?
- 1 condition : Comment conserver les structures existantes et faire travailler les porteurs de projet ensemble?
- 1 Les mutualisations entre porteurs de projets permettent à chacun de se doter de nouveaux outils et d'augmenter ses opportunités de coopération

2.B Les scénarios

La création de pôles de coopérations inter-organisations avec la mise en relation des différents créateurs pour qu'ils puissent échanger, se former, commercer et réfléchir collectivement à des modes de coopération qui correspondent à leur métier ou leur domaine d'activités.

2.B Les scénarios

- Des pôles de coopération par métiers :
 - Pour développer l'autoformation, en repérant les personnes ressources pour telle ou telle compétence et les besoins en formation
 - Pour réfléchir à des économies d'échelles avec des coopératives d'achat, des financements collectifs de formations spécialisées

2.B Les scénarios

- Des pôles de coopération par services
 - Mettre en relation des créateurs complémentaires pour réfléchir à des projets collectifs
 - Mutualiser dans des optiques de quantité ou de diversité pour répondre à des appels à projet

2.B Les scénarios

- Des pôles de coopération pour vendre
 - Réfléchir à un « label » création grenobloise ESS
 - Mettre en place des centrales de vente

Conclusion et ouverture

La création de ces pôles pourrait permettre de créer une forme de synergie sur le territoire, avec des effets d'entraînement pour le créateur, et donc pour chaque organisation d'accompagnement.

Le but n'est pas de faire à la place des structures existantes, mais de les aider à s'outiller collectivement pour pérenniser le parcours des créateurs.